

On doit à Farid Fillon autant qu'à Jospin le développement du communautarisme musulman à l'école

écrit par Christine Tasin | 5 janvier 2017

François Fillon



ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

31 mars 2004 - 1er juin 2005

> Décret du 31 mars 2004

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

30 mars 1993 - 11 mai 1995

Ne pas oublier que le quidam, qui prétend se battre pour la France et vouloir la défendre a enterré le fameux rapport Obin en 2004, alors qu'il était ministre de l'Éducation nationale.

François Fillon



ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

31 mars 2004 - 1er juin 2005

> Décret du 31 mars 2004

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

30 mars 1993 - 11 mai 1995

Le rapport Obin ? Le voici. [rapport-obin](#)

Le rapport Obin ? Voici ce qu'en disait Obin il y a un an :

Il y a dix ans, vous présentiez un [rapport](#) sur les manifestations d'appartenance religieuse à l'école et vous tiriez la sonnette d'alarme. Quel était votre constat?

En fait, une partie de la jeunesse était en train de faire sécession par rapport à la nation française. Et dans l'enceinte scolaire, les signes étaient patents. Cela prenait plusieurs formes : manifestations vestimentaires (voile ou tenue islamique complète), exigences concernant les repas pris à la cantine, absentéisme massif et de plus en plus long lors des fêtes religieuses. Dans certains cas, des élèves allaient jusqu'à introduire des tapis de prières ou revendiquaient le droit d'installer des lieux de cultes dans les établissements. Les périodes de carême, notamment, étaient l'occasion d'un prosélytisme notable de la part de groupes qui souhaitaient imposer une vision particulièrement radicale de l'islam. Le refus de la mixité lors de certaines activités sportives avait aussi retenu notre attention.

Je me souviens de ce principal de collège d'une sous-préfecture d'un département rural me racontant comment les élèves avaient acclamé Ben Laden, dans un car de ramassage scolaire. A l'époque, déjà, les moments de recueils organisés à la suite des attentats de New York et de Madrid avait été perturbés. Certaines cérémonies avaient même été annulées. Enfin, nous relevions dans ce rapport, le développement de l'antisémitisme dans l'enceinte de l'école, soit au nom du conflit israélo-palestinien, soit au nom d'un sourate du Coran.

Tout ceci avait donc lieu il y a dix ans, en 2004. Quel écho a eu votre rapport à l'époque?

A l'époque, plusieurs collègues ont fait pression pour que le doyen ne le transmette pas au ministre. **Le sujet est délicat. Il risquait de stigmatiser les musulmans. Puis, François Fillon a attendu neuf mois avant de publier le rapport sur le site du ministère, sans faire de bruit, le plus discrètement du monde.** Un recteur indigné m'avait rétorqué que tout cela n'existait pas! Pourtant, l'enquête avait été menée dans plusieurs dizaines d'établissements au sein d'une vingtaine de départements. **Mais à l'Education nationale, le mot d'ordre c'est: pas de vague.** Et tant qu'on ne nomme pas les choses, on peut toujours penser qu'elles n'existent pas. Aujourd'hui, l'Education nationale ne peut plus mettre un couvercle sur la marmite. Il va falloir apporter des réponses aux constats que nous avons fait en 2004. Car la situation s'est aggravée. On voit bien que notre école n'est plus capable d'intégrer comme par le passé. Et cette difficulté touche plus particulièrement les familles défavorisées. <http://www.lefigaro.fr/politique/2015/01/22/01002-20150122ARTFIG00462-jean-pierre-obin-en-2004-notre-rapport-sur-l-ecole-nous-a-valu-d-etre-taxe-d-islamophobe.php>

Le rapport Obin ? Quelques extraits savoureux ou plutôt tristes à pleurer. C'était en 2004, Fillon enterrait le rapport, "cachez ce sein que je ne saurais voir"... En enterrant le rapport il permettait que pendant les 13 années qui allaient suivre, politiques, agents de l'Education nationale et parents ignorent (ou fassent semblant d'ignorer) l'horrible réalité. Si on avait pris au sérieux le rapport, si on avait lutté pied à pied contre les dérives communautaristes qu'il pointait du doigt, si on avait déclaré la guerre au

communautarisme, à l'école comme dans la société civile... Il est clair qu'on n'en serait pas là où en est. A l'école et dans tout le pays.

Les écoles primaires

L'école primaire possède un lien étroit avec le quartier d'implantation. Contrairement au collège, les élèves sont des enfants de l'environnement immédiat et les relations sont quotidiennes avec les parents. Les inspecteurs d'académie, après enquête, ne signalent que peu de cas problématiques concernant le comportement des élèves. Il semble en revanche que les tensions avec des parents deviennent plus fréquentes.

Le comportement des élèves semble donc faire rarement problème.¹⁶ Néanmoins on signale des refus de la mixité, ceci dès l'école maternelle, de la part de petits garçons. Les cas de fillettes voilées semblent également se développer, de même que l'observance du jeûne (dans un cas dès le cours préparatoire) et le refus de la viande non consacrée à la cantine. Les activités corporelles et artistiques semblent être particulièrement visées : refus de chanter, de danser, de dessiner un visage ; le refus de jouer de la flûte revient à plusieurs reprises sans que l'on sache précisément à quel interdit cela correspond.

Plus souvent ce sont des tensions ou des conflits avec les parents qui nous ont été signalés. La plupart concernent la tenue vestimentaire « religieuse » des mamans. Certains instituteurs semblent considérer que le principe de laïcité vaut pour le territoire de l'école, et voient d'un mauvais œil l'arrivée de mères voilées dans la cour ou au conseil d'école. Le conflit s'envenime dans le cas, de plus en plus fréquent, où la personne voilée n'est plus du tout identifiable. Ainsi, une école a dû organiser un « sas », sans fenêtre, où la directrice peut deux fois par jour reconnaître les mères avant de leur rendre leurs enfants.¹⁷ Les pères viennent plus rarement à l'école, mais ce peut être alors l'occasion d'autres types d'incidents comme les refus de serrer la main d'une femme, ou même de lui adresser la parole. On a vu également un père refuser que sa fillette soit laissée dans la classe d'un instituteur (homme) remplaçant l'institutrice.

L'obsession de la pureté est sans limite : à ces élèves d'une école primaire qui avaient institué l'usage exclusif des deux robinets des toilettes, l'un réservé aux « musulmans », l'autre aux « Français », répond comme amplifiée la demande récente

d'un responsable local du culte musulman à l'inspecteur d'académie d'un important département urbain, d'instituer des vestiaires séparés dans les salles de sport, car selon lui « un circoncis ne peut se déshabiller à côté d'un impur. »

Collège et lycée

Le prosélytisme

Le prosélytisme musulman, le seul dont on nous a parlé, plus que de vraiment convertir, a d'abord pour objet la réislamisation de populations dont la foi est jugée impure et la piété imprégnée de superstition et de paganisme. Les vraies conversions, qui sont pourtant nombreuses, ne constituent en général qu'une retombée de cette action. Les terrains d'action de ce prosélytisme sont les prisons, le voisinage et le milieu scolaire. Il est impulsé principalement par des groupes propageant auprès des populations le plus souvent issues de l'immigration maghrébine, et en priorité des enfants et des adolescents, des conceptions particulièrement radicales de l'islam s'appuyant sur des lectures piétistes et littéralistes du Coran.

Le mois de carême musulman est l'occasion d'un prosélytisme intense au sein des établissements. Dans certains collèges par exemple, il est devenu impossible pour les élèves dont les familles sont originaires de pays dits musulmans de ne pas se conformer au rite, y compris dans le cas où les parents demandent explicitement à l'administration que leur enfant continue de manger à la cantine. En témoignent ces reliefs de repas qui souillent fréquemment les toilettes, ces démissions d'élèves et, plus dramatique, cette tentative de suicide d'un élève soumis aux mauvais traitements de ses condisciples. Sous ce type de pression, ou plus simplement pour se conformer aux normes du groupe, certains élèves d'origine européenne observent aussi le jeûne sans que leur famille en soit forcément informée (on nous a parlé de fausses lettres de parents autorisant l'absence à la demi-pension.) C'est pour certains, nous a-t-on assuré exemples à l'appui, filles et garçons, le début d'une démarche de conversion. Il est clair que les pratiques des établissements scolaires ne permettent pas aujourd'hui de protéger la liberté des choix spirituels des familles pour leurs enfants mineurs. Le seul « dialogue » instauré à l'occasion du mois de ramadan avec les familles est (dans le meilleur des cas) celui d'une fiche financière permettant d'organiser le non-paiement de la demi-pension pour les jours jeûnés ; c'est à cette occasion que se manifestent certaines familles, surprises d'apprendre que leur enfant n'a pas fréquenté la cantine. Mais il est trop tard et l'enfant n'a pas été protégé du prosélytisme.

Les personnels aussi, en particulier s'ils sont d'origine maghrébine, sont de plus en plus souvent interpellés par des élèves sur leur observance du jeûne et parfois, pour les surveillants et assistants d'éducation, mis à l'écart en cas contraire. D'autres, de famille musulmane ou convertis, affichent ostensiblement leur observance. Il arrive aussi que certains personnels encadrent, dans un lieu de culte du quartier, des activités culturelles, culturelles ou périscolaires destinées à des élèves dont ils ont la charge dans l'établissement. Il semble aussi que dans plus d'un endroit, pour « acheter » la paix sociale ou scolaire, on ait imprudemment recruté quelques « grands frères » au zèle prosélyte notoire, comme « emplois-jeunes » dans des collectivités et des établissements. Ainsi, dans un collège, les élèves trouvés en possession d'un document du Tabligh appelant explicitement au châtement corporel des femmes répondent qu'il a été distribué par un surveillant. D'une manière moins directe, l'activité religieuse de certains personnels, dont des professeurs, est particulièrement ostensible. Ici on parle de « la mosquée du surveillant X. » Là c'est un professeur qui conduit la prière à la mosquée du quartier. La pratique de « l'entrisme » semble d'ailleurs se développer et certaines fonctions particulièrement intéresser les prosélytes : assistant d'éducation, CPE, instituteur, PLP ; il n'est plus exceptionnel d'observer dans des IUFM des étudiantes dont le foulard, et des étudiants dont la coupe de la barbe sont dénués d'ambiguïté.

Les refus de la mixité et les violences à l'encontre des filles...

Et voici ce que je disais de l'école, du rapport Obin, de Jospin, de Meirieu... en 2010, interviewée par Préchi-Precha.

J'étais à l'époque encore professeur en activité, militante de Debout la République (que j'allais quitter quelques semaines plus tard, écoeurée par Dupont-Aignan qui affirmait ne pas voir de problème dans le voile) et je m'apprêtais à fonder *Résistance républicaine*.

On entendra dans ce montage l'inénarrable Meirieu, le [calamiteux conseiller](#) de Jospin à l'Education nationale...

La vidéo est de qualité, l'auteur a fait un superbe montage avec les images de l'époque, images et faits en disant long déjà...

[Entretien avec Christine Tasin par *prechi-precha*](#)

